

petites cervelles de Luxembourg ont bien voulu m'englosser et me faire passer pr. un mal, mais ils ne me connoissent guair et ne me connoistront de leur vie.

*Les abbesses de Tifferdange et de Bonne-Voie se sont plaintes de luy *). Elles n'ont jamais payé des pains d'abbaye, cependant elles y sont condamnées par Sa Majesté, et ils ont été coniferés a des personnes nullement autorisées de manger les aumones des pauvres.*

Mandez moy s'il vous plait, Madame, jusque ou vous este parvenue avec vos ouvrages champettres, je vous prie de faire repandre bien nettement par les domestiques les mas de terres dans les encloses et non encloses que les taupes y ont elevées, de faire relever les fossés faire faire toutes les clotures necessaires au champ et aux jardins, comme aussy de faire netoier tous les jardins pr. qu'a mon retour le 7 du mois prochain tous les domestiques puissent travailler aux fumiers et a verser les terres encloses —

Je vous felicite au reste, Madame, de ce que vous avez fait vos Paques par le moyen du bon pere Paul, et je m'apercevrai a mon retour si vous avez si bien fait les votres que j'ai fait les miennes.

..... Si ma soeur Josephhe at engagé la dixme d'Aspelt que vous me le mandé, ce serat pr. son compte et je pourrais la faire repentir un jour.

Quant au projet que je vous ai communiqué sous secret, il serat surement executé si je ne l'ai formé trop tard et au cas que S. M. Imp. et R. ne se soit engagée a d'autres qua moy, de faccon a ne pas pouvoir s'en dedire, ce que je scauroi peu de tems après l'arrivée de S. A. R. a Vienne.

En attendant le plaisir de vous embrasser tendrement avec nos chers enfans, je salue sire Schmit et mes respects a Mr. le curé de Bettembourg, j'ai l'honneur d'etre avec l'amour la plus tendre et respectueuse a jamais, ma tres chere et tres honorée femme, votre fidel maris et tres humble serviteur.

J. H. de Zievel

Si Jean-Henri de ZIEVEL met au courant son épouse d'une affaire aussi importante et secrète, c'est qu'il doit avoir pleine confiance en la discrétion de sa compagne, car il ne s'agit pas moins de briguer la charge de surintendant des finances de la province, charge nouvelle par surcroît et qui semble en tout cas avoir l'oreille de la Cour de Bruxelles. Si Jean-Henri de ZIEVEL réussit, il disposera d'un puissant moyen de contrôler ses collégues.

En sa qualité de prévôt de Luxembourg, il répond de Bruxelles, le 19 avril 1750

*) Son frère Jean-Louis, sur les conseils duquel leur soeur Josephhe avait, nous l'avons vu, demandé «un pain d'abbaye», appuyé soi-disant par le comte général de Puebla.